

■ EAUBONNE

Future école Sud : la concertation se poursuit



Un public fourni assistait à la deuxième réunion publique concernant le projet d'école des Bussys (entre l'avenue éponyme et la rue privée Mathilde-Burgué).



Une deuxième réunion publique, cette fois en présentiel, s'est tenue au sujet de la future école des Bussys, dont la livraison est prévue pour l'été 2024.

Après une première phase de concertation en ligne, en janvier, suivie d'une réunion publique en visioconférence, le 6 mai, c'est en présentiel, à la salle des fêtes, lundi 13 décembre, qu'a pu se tenir la deuxième réunion avec le public au sujet de la future école Sud, ou école des Bussys.

« C'est bien agréable [de se retrouver] », s'est réjoui Marie-José Beaulande, la maire (Ps) d'Eaubonne, qui a présenté les premières esquisses, retenues à l'issue du jury de concours d'architectes.

« Les contraintes sont fortes »

On se souvient que le dossier de l'école des Bussys était au cœur de la dernière campagne des municipales. « Bloqué par de nombreux recours », le projet a été redimensionné par la nouvelle majorité, expurgé du centre de loisirs et à la place du

gymnase, une salle d'évolution polyvalente de 230 m² et une salle de motricité de 121 m². Toutes deux disposant d'un préau fermé avec cloisons mobiles (132 m² et 121 m²).

L'école sera composée de onze classes (de 60 m² minimum) : trois de maternelle, cinq d'élémentaire et trois classes « rotule » pouvant accueillir des élèves en fonction des besoins. Un projet « qualitatif, écologique bien intégré dans le quartier, bien dimensionné et concerté », a insisté Marie-José Beaulande.

La conception, en filière sèche et matériaux bio-sourcés, utilisera le bois, tant dans la construction qu'en façade. « Le site est un peu particulier, les contraintes sont fortes », a insisté un des architectes du projet (K-architectures), qui a mis l'accent sur la recherche d'une volumétrie adaptée au contexte urbain, avec une architecture à la hauteur « équivalente aux maisons alentours (9,70m maximum) » et de « type longère » avec toits à deux pentes.

La configuration des lieux doit permettre de limiter l'impact visuel et sonore vis-à-vis des riverains de l'avenue des Bussys et de la rue (privée) Mathilde-Burgué. Lors de la première réunion, il avait été indiqué que vingt places de dépose-minute pour

les élèves seront aménagées et inaccessibles aux heures de fermeture de l'école, afin « d'éviter les voitures ventouses », a expliqué le premier adjoint au maire, Jean Aubin.

Cette contrainte de sécurité va entraîner la disparition d'un certain nombre de places de stationnement pour les riverains. L'étude de circulation doit se pencher sur cette question. « Des discussions ont lieu avec le Conseil départemental afin de reprendre une partie de terrain du Cdfas », a précisé Jean Aubin, qui est resté prudent. « Je ne dit pas que ça va aboutir ».

La question du stationnement

Concernant le parking des enseignants, la Ville est en négociation pour disposer de celui de la piscine, peu utilisé en journée. Plusieurs questions ont été posées par le public, au sujet de risques éventuels, lors des travaux de fondation, pour la nappe phréatique, concernant l'absence de marquage au sol pour les sports collectifs extérieurs ou encore au sujet du système de chauffage.

Une étude de sol est en cours mais « aucune alerte » n'a été

émise quant au risque de toucher la nappe. Les sports collectifs pourront quand même se pratiquer en intérieur de façon adaptée. « J'entends la préoccupation concernant le sport collectif en extérieur mais les programmes scolaires n'obligent pas cette pratique » a précisé la maire. Quant au chauffage « sans bruit, on sait faire », a assuré l'architecte.

Le système qui sera retenu n'a pas encore été choisi. Il faut dire que les études vont encore durer jusqu'en juin 2022, date à laquelle le projet définitif sera présenté. S'agissant d'un bâtiment à énergie positive, la mairie souhaite que ne soit nécessaire qu'un chauffage « d'appoint ».

Le permis de construire doit être déposé fin janvier-début février, avant la phase marché entre juin et septembre. Le démarrage des travaux est prévu pour le quatrième trimestre 2022 et la livraison de l'école pour juin-juillet 2024. « Tout le monde fait le maximum pour tenir les délais », a insisté Marie-José Beaulande. Le coût prévisionnel de la construction est évalué à 7,6 millions d'euros hors taxes. Un budget qui ne comprend pas les aménagements intérieurs.

Daniel CHOLLET